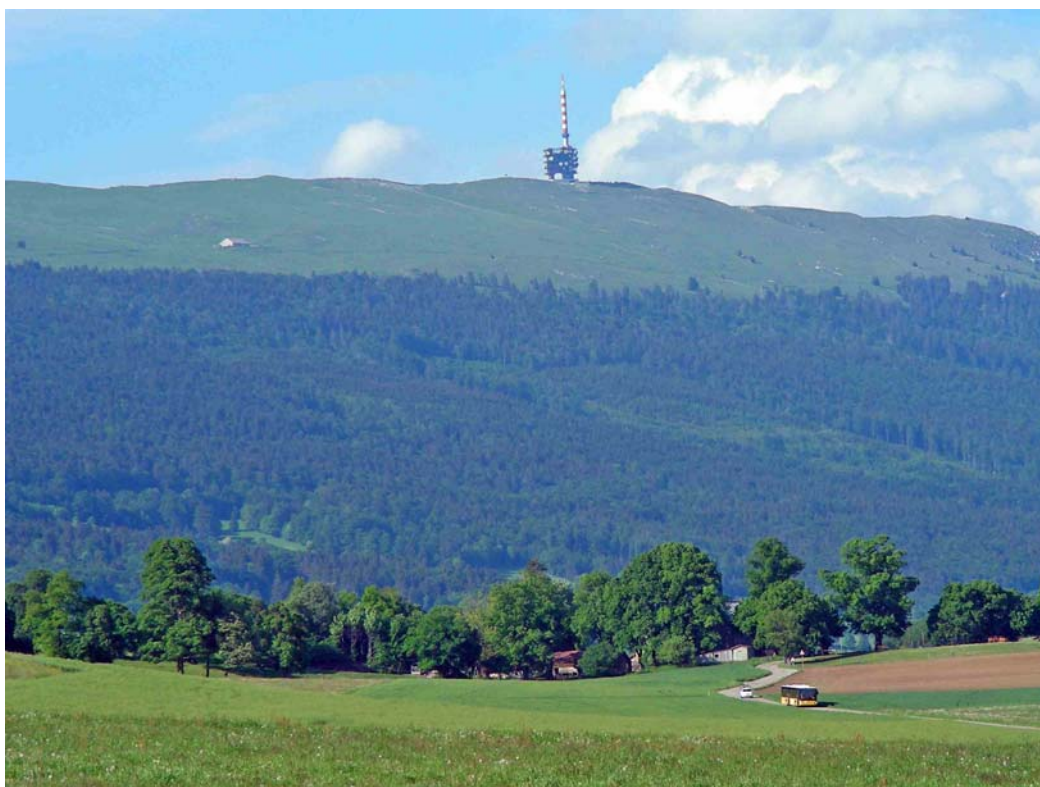


# Chasseral

P A R C R É G I O N A L



## **Assemblée Générale du 9 avril 2008 Prêles**

**Rapport d'activités 2007  
Perspectives 2008  
Rapport financier**

Association Parc régional Chasseral, Place de la Gare 2,  
CP 219, 2610 Saint-Imier  
Tél : 032 942 39 49, courriel : [info@parcchasseral.ch](mailto:info@parcchasseral.ch)  
[www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch)

# RAPPORT D'ACTIVITES 2007

## L'élaboration du dossier à l'intention de l'OFEV

Un grand accent a été mis en 2007 sur la préparation du dossier de reconnaissance auprès de la Confédération.

Ce dossier doit :

- d'une part, justifier en quoi le territoire du Chasseral peut prétendre à être reconnu comme Parc : qualité naturelle et paysagère (une évaluation par commune des valeurs naturelles et paysagères est à ce sujet encore en cours), potentiel en matière de développement d'un tourisme durable, critères socio-économiques, forces et faiblesses, organisation de l'association du Parc.
- d'autre part, il s'agit de présenter les principaux axes de travail sur le long terme et préparer des projets concrets sur le court terme, à savoir la période 2008-2010, avec bien sûr un montage financier précis. Il est évidemment très difficile de pouvoir être précis sur ce point, dans la mesure où un processus de développement est dynamique, évolutif et caractérisé par de nombreux imprévus.

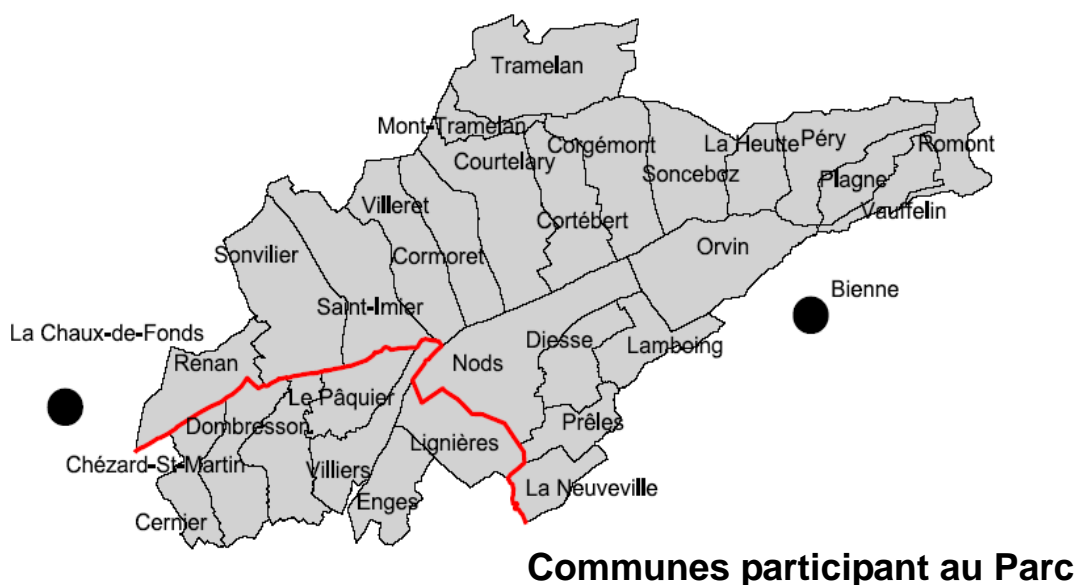
Ce document de projet a été déposé le 31 janvier 2008 par les cantons de Berne et de Neuchâtel auprès de la Confédération. Après son acceptation, le Parc sera un candidat officiel à l'obtention du label « parc d'importance nationale 2010 à 2019 ». Le label ne pourra être obtenu qu'après le dépôt d'un second dossier, appelé la « Charte » mais qui est en fait le plan de management pour les 10 prochaines années.

Le dossier actuel de 250 pages peut être téléchargé sous : [www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch), rubrique à « A télécharger », puis « Études et bases légales » ou être demandé auprès du Parc.



## La décision des 29 exécutifs communaux

Le dossier déposé à la Confédération doit proposer un territoire de parc cohérent. Les communes cibles ont été informées le 26 septembre 2007 à Diesse. Un programme d'activité pour les années 2008-2010 leur a été présenté. Un engagement écrit formel pour l'année 2008 au moins leur a été demandé. On notera que c'est l'ensemble du territoire d'une commune concernée qui constitue le territoire du Parc. De très nombreuses séances de présentation du Parc ont dû être faites pour aboutir au résultat présenté par la carte ci-dessous.



### Sur le canton de Berne :

22 communes se sont engagées pour l'année 2008. On remarquera qu'en plus des communes directement concernées par le plan directeur Chasseral, les communes de Plagne, Romont et Vauffelin se sont jointes à la démarche. Ceci est particulièrement cohérent dans la mesure où les six communes du Bas Vallon sont dans un processus de fusion.

Tramelan et Mont-Tramelan ont aussi rejoint la démarche. C'est intéressant pour le Parc, puisque cela donne une ouverture plus grande vers les Franches-Montagnes et permet d'avoir un centre d'accueil professionnel avec le CIP, ainsi que divers projets intéressants pour le tourisme doux. Ces deux communes sont ainsi rattachées à un projet de dynamiques régionales qui correspond à leur volonté de développer une image de commune attractive dans un cadre naturel remarquable. Ce rapprochement permettra aussi d'étoffer les collaborations en cours de développement entre Tramelan et Saint-Imier.

On notera que les trois communes alémaniques du bord du lac de Biene contactées en 2006 ont préféré ne pas s'engager dans une adhésion, même si elles restent très intéressées par des collaborations dans le domaine touristique. Evillard s'est aussi retiré du processus.

## **Sur le canton de Neuchâtel**

Le soutien explicite du canton de Neuchâtel au Parc régional Chasseral a été décidé au printemps 2007 à l'occasion de la réalisation de l'étude de faisabilité dont les résultats ont été présentés aux 7 communes neuchâteloises concernées le 5 juin 2007. L'engagement du canton de Neuchâtel pour la phase actuelle s'est formalisé tardivement en fin d'année ce qui a quelque peu retardé l'engagement formel des communes. Mais au final, les 7 communes cibles sont partantes.











# La réalisation de projets

## Clé de lecture des projets

Impact du projet dans les domaines		
<b>PATRIMOINE</b>		Importance par rapport à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti, naturel, culturel
<b>REVENUS</b>		Activités générant des revenus financiers directs ou indirects à court terme ou des investissements dans la région
<b>ENVIRONNEMENT</b>		Activités participant à la préservation de l'environnement (biodiversité, impact sur le climat ou sensibilisation)
<b>VISIBILITÉ</b>		Projet visible aux habitants et promotion de la région vers l'extérieur
<b>PARTENARIAT</b>		Importance de l'implication de partenaires dans la réalisation du projet
<b>DURÉE</b>		Projets à court terme ou projets à long terme, projet ponctuel mais régulier
<b>VISITEURS</b>		Augmentation de l'attractivité de la région pour le visiteur

<b>INTENSITÉ DE L'IMPACT</b>		<b>TRES FORT</b>	<b>FORT</b>	<b>MOYEN</b>	<b>FAIBLE</b>
------------------------------	---	------------------	-------------	--------------	---------------

## Sauvegarde du Grand Tétràs à Chasseral

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	TRES FORT	FORT	FORT	FAIBLE	TRES FORT	TRES LONGUE	MOYEN

Les activités ont été concentrées en 2007 sur la finalisation avec les propriétaires des contrats correspondant à une surface de 750 ha.

Des travaux sylvicoles ont été réalisés (coupes en forêt et plantations sur pâturages). Ces travaux créent des structures forestières favorables au Grand Tétràs, surfaces actuellement insuffisantes car les forêts sont trop fermées. Ils ont aussi un impact paysager par les ouvertures qu'ils créent et par les plantations d'arbres sur les pâturages.

Ce projet crée aussi du travail pour les forestiers qui n'interviendraient pas sans des soutiens financiers dans ces forêts. Les travaux financés représentent pour les dix prochaines années 3 mois de travail par an pour une équipe de bûcherons.









Les financements obtenus pour les interventions en réserves forestières sont des financements spécifiques pour les forêts. Ils n'amputent pas le budget pour d'autres activités. Ce projet a pu se réaliser car il repose sur la planification forestière et a bénéficié d'un soutien à tous les niveaux des services forestiers du canton de Berne.

### Remarques au sujet des réserves forestières partielles

Les réserves forestières partielles n'empêchent pas l'exploitation forestière. Mais celle-ci se fait afin de favoriser un habitat idéal au Grand Tétràs. Une réserve forestière partielle n'est mise en place qu'avec des propriétaires qui sont volontaires. Les contrats sont signés entre propriétaires et le Canton. Leur durée est de 50 ans. Les réserves forestières partielles n'ont pas d'effets contraignants pour les tiers.



## Préservation et Valorisation de la végétation sommitale de Chasseral

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	TRES FORT	FORT	FORT	FORT	FORT	MOYEN	TRES FORT









En 2007, il s'agissait de finaliser le concept de valorisation pour le grand public, c'est-à-dire préparer une brochure didactique. Ce travail a été mené mais le bon à tirer et l'impression se feront en 2008. Des aménagements sont aussi prévus : barrières basses en bois pour limiter le piétinement aux endroits sensibles entre l'Hôtel Chasseral et l'Antenne.

Le sentier avec la brochure didactique sont une attraction nouvelle pour la région. Il appartient aux prestataires (restauration, transports) d'en tirer parti. Ce projet est parti d'une préoccupation uniquement environnementale et aboutit en plus à la réalisation d'un sentier didactique.

Ce projet bénéficie du soutien financier de Clientis, Caisse d'épargne du district de Courtelary, du Lion's Club, de Pro Natura, du Parc jurassien de la Combe Grède et du Fonds de Loterie. Plusieurs personnes de la région se sont impliquées pour le concept de la brochure.

L'inauguration du sentier se fera le 24 et 25 mai 2008. Les officialités auront lieu le samedi 24 mai à 11h00.

## Réintroduction du Sabot de Vénus à Chasseral

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	TRES FORT	MOYEN	MOYEN	MOYEN	TRES FORT	TRES LONGUE	MOYEN

Le Sabot de Vénus est une orchidée emblématique, qui peuplait autrefois de manière importante les sous-bois très clairsemés de nos régions. La fermeture des forêts est une des causes principales de sa disparition.









Ce projet de réintroduction est complexe et de longue haleine (au moins 15 ans) et se fait en partenariat avec une démarche similaire au Creux du Van, menée par les services cantonaux neuchâtelois.

En 2007, la production des plantules s'est poursuivie. L'identification de sites de réintroduction a été faite. Des mesures détaillées ont été prévues à La Neuveville (travaux menés et payés directement par la Bourgeoisie de La Neuveville).

Ce projet est expérimental et réunit de très nombreux acteurs, qui sont tous des passionnés et sans lesquels rien ne serait possible.

Remarques : A Schaffhausen, un site peuplé de nombreux plants de Sabot de Vénus, est aménagé et attire plus de 6'000 visiteurs par an.

## Sauvegarde de l'Alouette Lulu à Chasseral

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	MOYEN	MOYEN	TRES FORT	FAIBLE	TRES FORT	TRES LONGUE	FAIBLE

En Suisse, il ne reste plus que quelques centaines de couples d'Alouettes Lulu, au Valais central et dans le Jura, sur les pâturages secs d'altitude, du Chasseral au Weissensstein.

La baisse des effectifs de cette espèce est provoquée par la diminution des surfaces qui conviennent à cette espèce (pâturages secs avec de nombreux insectes, sur lesquels on trouve des arbres isolés ou d'autres perchoirs). La diminution est provoquée soit par l'absence d'arbres isolés, soit par une trop forte augmentation de la végétation ou des arbres sur pâturages.

La préservation de cette espèce a donc un impact sur la préservation des pelouses d'altitudes qui constituent le charme des hauteurs jurassiennes. Pour l'agriculture, le maintien d'arbres isolés sur les zones d'estivage est un élément favorable (abri pour les génisses).

Il s'agit donc de proposer aux exploitants et propriétaires de réaliser des mesures favorables à l'espèce. Un contrat a ainsi été conclu en 2007 pour un pâturage important pour cette espèce sur Chasseral.









La partie opérationnelle de ce projet est menée par la Station ornithologique de Sem-pach et l'ASPO / Bird life sur Chasseral et le Naturpark Thal voisin.

Remarque : le Parc régional Chasseral et le Naturpark Thal ont été primés parmi tous les projets de parcs en Suisse pour cette action par Pro Natura en 2006.



Photo Alain Saunier

## Amélioration et promotion des excursions accompagnées

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	FAIBLE	FORT	MOYEN	FORT	FORT	LONGUE	TRES FORT

Il s'agit d'excursions proposées par des guides interprètes du territoire et des accompagnateurs en moyenne montagne. Ce sont des personnes diplômées pour cette activité. Ces personnes sont indépendantes pour la réalisation de cette activité. Elles tirent leur revenu de la contribution payée directement par les participants à une excursion. Elles ne dépendent donc pas du Parc.

Le rôle du Parc consiste à faire la promotion pour le public de leurs excursions sur le territoire du Parc (diverses brochures, médias, Universités populaires...), à donner de l'information à ces guides sur les curiosités, les possibilités de restauration, les accès, les transports et aussi sur la réglementation à respecter à certains endroits. L'idée est de créer à terme un pool de guide « Chasseral », parfaitement au fait des spécificités de la région, des activités du Parc et capable de proposer des sorties intéressantes à un vaste public.









En 2007, 34 excursions ont été proposées par le biais du Parc. 9 d'entre elles ont été réalisées pour un total de 50 personnes. Par ailleurs 160 personnes ont participé aux excursions offertes dans le cadre de la Journée européenne des Parcs et 25 personnes à la sortie organisée dans le cadre de la Nuit de la Randonnée.

Le Parc a fait inscrire 10 autres sorties dans les programmes des Universités populaires.

Une bonne douzaine de guides participe à la mise en place d'offres dans la région. Ces excursions accompagnées sont un bon moyen de canaliser l'activité touristique, surtout en hiver.



## Promotion des produits régionaux : Semaine du Goût

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	FORT	MOYEN	MOYEN	FORTE	FORT	PONCTUEL	FAIBLE

Depuis 2005, le Parc participe à cet évènement international et national. Une brochure de promotion est élaborée au niveau suisse. Le Parc ne propose que des offres à destination des écoles.









En 2007, 160 écoliers ont participé aux animations « Déguster Chasseral » et 150 écoliers ont participé aux animations « A la découverte de la Tête de Moine AOC » (collaboration avec l'Interprofession).

Cette action permet de sensibiliser les enfants au terroir, aux activités agricoles et de leur faire découvrir la région.

Un bon partenariat est en place sur cette action avec l'Interprofession de la Tête de Moine et la Fondation rurale Interjurassienne.

Les instructions publiques ont aussi accueilli favorablement cette activité.

## Promotion des produits régionaux : brochure « Terroir & Tourisme »

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	TRES FORT	MOYEN	FAIBLE	MOYEN	TRES FORT	COURTE	FORT

Cette brochure est développée par un privé. Elle concerne le Jura et le Jura bernois. Elle prône un tourisme qui valorise l'environnement (en mettant en évidence les fruits de ce terroir).

Le Parc a participé à l'élaboration des pages concernant le massif de Chasseral. L'offre relative à Chasseral découle de la « Route des Goûts et des Saveurs ».



## Réseau équestre

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
	MOYEN	FORT	FORT	FAIBLE	MOYEN	TRES LONGUE	FORTE

Ce projet a été initié en 2002, il consiste à définir un réseau de chemins sur lesquels le passage régulier de cavaliers ne rencontre pas d'objections du propriétaire. Ce réseau tient aussi compte des contraintes environnementales (réserves naturelles..) et des autres utilisations possibles des chemins. A certains endroits des passes barrières adaptées aux chevaux ont été ou seront posés. Ce projet prolonge le vaste réseau existant sur les Franches-Montagnes.

Pour réaliser ce projet, le Parc a aidé les cavaliers intéressés à créer une association chargée de l'entretien et de la promotion de ce réseau. Cette association s'appelle l'AREC (Association de Réseau Équestre Chasseral) et elle a été créée en 2004. Le Parc a mis en place une convention avec cette organisation pour négocier les autorisations de passage pour l'aider dans la recherche de fonds et pour la promotion du réseau.

En 2007, les activités ont été la mise à jour de la brochure de promotion du réseau, la négociation d'autorisations à quelques points non réglés. L'AREC a organisé une sortie équestre le 18 mai à laquelle ont participé 39 personnes ainsi qu'une épreuve d'endurance à Diesse en mai.

## Balilage de chemins existants pour le VTT









	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
	FAIBLE	FAIBLE	MOYEN	FORTE	MOYEN	LONGUE	FORT

Suite au souci de certains agriculteurs de voir des cyclistes traverser des pâturages et de laisser des portails ouverts, le Parc a réalisé les années précédentes 4 itinéraires pour une longueur totale de près de 100 km.

Suite à ces travaux, le Parc a été contacté par l'organisation SuisseMobile qui souhaitait faire passer deux itinéraires VTT dans la région : l'itinéraire national « Bâle-Nyon » passant sur la Montagne du Droit et l'itinéraire régional « Soleure-Neuchâtel » passant par Sonceboz et Nods.

En 2007, l'activité du Parc a consisté à obtenir les autorisations de passage pour ces itinéraires SuisseMobile et à préparer le balilage (points de signalisation, commandes des panneaux, devis de pose). Le Parc a aussi collaboré avec Watch Valley au sujet de l'élaboration de la carte VTT pour le Jura et le Jura bernois (données et contrôle). Enfin comme tous les ans, le Parc vérifie le bon état des itinéraires existants et intervient en cas de problème (panneaux manquants par exemple) .

## Appui à la réalisation d'un bâtiment d'accueil aux Savagnières









	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	TRES FORT	TRES FORT	COURT	MOYEN

Le Parc a été sollicité en 2006 par les organisations concernées par les activités hivernales aux Savagnières. La commune de Saint-Imier s'est jointe au groupe. L'objectif est de : créer un bâtiment pique nique au pied des téléskis avec des fonctions annexes (toilettes douches), consignes, caisse avancée, bâtiment pour l'école des skis, dortoir...

Après quelques séances, le Parc n'a pas pu dégager un intérêt direct à court terme dans un tel investissement. Par contre, le Parc reste à la disposition des parties pour aider à la recherche de fonds si nécessaire.



## Ligne de bus « Nods – Chasseral »

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	FAIBLE	FAIBLE	FORT	MOYEN	TRES FORT	LONGUE	FORT

Depuis l'été 2004, le Parc soutient une nouvelle desserte de bus de Nods à Chasseral assurée par Car Postal. Il s'agit d'une ligne à vocation touristique qui ne bénéficie pas de subventions publiques comme le transport régional.

Depuis 2007, cette offre est à l'horaire (deux courses par jour les samedis et dimanches). Cette mise à horaires fixes a été rendue possible par le soutien financier de la banque Raiffeisen de Chasseral pour trois années consécutives.

En 2007, 500 personnes ont emprunté ce bus (150 en 2006).

Des tours opérateurs comme « Erlebnis Schweiz » se sont déjà saisis de cette ligne de bus pour créer une nouvelle offre de sortie pour groupe.

## Dépliants Lignes & Chemins

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
	FAIBLE	FAIBLE	FORT	TRES FORT	FORT	PONCTUEL	TRES FORT



Ce dépliant est un outil qui fait la promotion de la région en proposant des randonnées combinées aux transports publics aux départs de Bienne, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Cette brochure est réalisée chaque été depuis 2004 à 12'000 exemplaires (depuis 2006). Cette brochure est très demandée. Le concept actuel demande une actualisation annuelle. Les transporteurs concernés par le secteur ainsi que l'ATE participent de manière régulière au cofinancement de ce dépliant.

## Le Journal du Parc









	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
	TRES FORT	FAIBLE	FAIBLE	TRES FORT	MOYEN	PONCTUEL	MOYEN

Le journal du Parc, nommé le Relais, est distribué tous les six mois depuis 2004 en tous ménages sur les communes concernées par le Parc (17'000 foyers).

En 2007, un seul numéro a été distribué en juin.



## Campagne éducative « Patrimoine et paysage de Chasseral »

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	FORT	FAIBLE	FORT	MOYEN	TRES FORT	COURT	FAIBLE

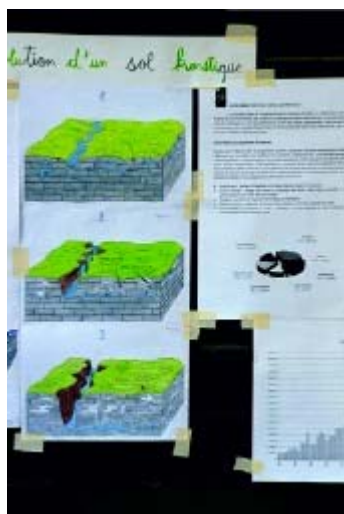
Cette campagne a été lancée pour l'année scolaire en cours. 9 classes travaillent pendant l'année scolaire sur la thématique « Patrimoine et paysage à Chasseral ».

En 2007, les classes qui souhaitent participer ont été identifiées. Une séance de formation des enseignants (cours HEP BEJUNE), pour aborder les thématiques paysagères avec les enfants, a été réalisée. Certaines classes ont procédé à des échanges avec d'autres classes, réalisé des travaux (maquette de terrain, photos, travaux à l'extérieur, dessins, échanges de courrier, sorties de terrain...).









Ce projet est mené en partenariat avec la Fondation suisse d'Éducation pour l'Environnement (FEE) qui s'occupe de tous les aspects concrets. Les enseignants qui participent sont très motivés et créatifs. La FEE s'implique beaucoup. Globalement c'est une action positive et stimulante.

En 2007, le Parc a aussi apporté un soutien financier au projet « Terre secrète » qui a fait découvrir les tourbières à une classe de Renan. Une présentation artistique de qualité a parachevé le projet (DVD disponible sur demande).

Le Parc a aussi collaboré avec deux classes du Gymnase des Alpes de Bienne. Les élèves ont travaillé sur la thématique du développement durable pendant une année scolaire. Le cas pratique a été l'étude du Chasseral et des activités menées par le Parc. L'ensemble a été restitué sur des affiches exposées pendant 15 jours Rue de Nidau à Bienne.



## Informations par rapport aux dérangements









	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	FORT	FAIBLE	FORT	FORT	TRES FORT	COURT	TRES FORT

### Carte Espace nordique Prés-d'Orvin Nods Chasseral

Le Parc a apporté un appui au groupe de prestataires concerné par les Prés-d'Orvin en hiver pour réaliser un panneau d'orientation, un flyer, des sets de table... Ces documents mettent en avant la conduite à adopter en hiver ainsi que les zones de forêts où il serait préférable de ne pas pénétrer. Ces documents sont aussi des outils de promotion touristique pour les sociétés de ski de piste et de ski de fond ainsi que pour les restaurateurs et métayers.

Le processus est intéressant puisque ce sont les prestataires privés de la région qui ont sollicité l'appui du Parc ! On notera aussi que les problématiques liées aux dérangements de la faune ont pu être discutées sereinement !

## Informations par rapport aux dérangements

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
							
	FORT	FAIBLE	TRES FORT	TRES FORT	TRES FORT	COURT	TRES FORT

### Carte du District franc de la Combe Grède

L'inspection de la Chasse du canton de Berne a mis en place pour l'hiver 2007-2008, des panneaux présentant la réglementation notamment des activités de loisirs spécifique aux Districts francs fédéraux.

Des contacts ont été établis avec le garde faune ainsi qu'avec avec le Club Alpin Suisse et les ski clubs pour les informer de la démarche et discuter des itinéraires de ski notamment. L'IPC (Inspection de la chasse) n'avait prévu aucun itinéraire de descente à ski hormis les sentiers pédestres balisés : L'intervention du Parc a permis la mise en place de deux itinéraires de descente de part et d'autre de la Combe et donc de rendre toute cette signalisation plus réaliste.

Néanmoins, certaines personnes du Haut-Vallon font une confusion entre le District franc et le Parc.

## Informations par rapport aux dérangements

	PATRIMOINE	REVENUS	ENVIRONNEMENT	VISIBILITE	PARTENAIRES	DUREE	VISITEURS
	FORT	FAIBLE	FORT	MOYEN	TRES FORT	COURT	TRES FORT

## Topo guide pour l'hiver du Club alpin suisse

Le Parc a apporté des conseils aux rédacteurs d'un guide du CAS pour le choix des itinéraires, l'information relative à la nature, ainsi que celle liée au Parc. L'échange a été positif avec des guides de haute-montagne de la région et avec le Club alpin.

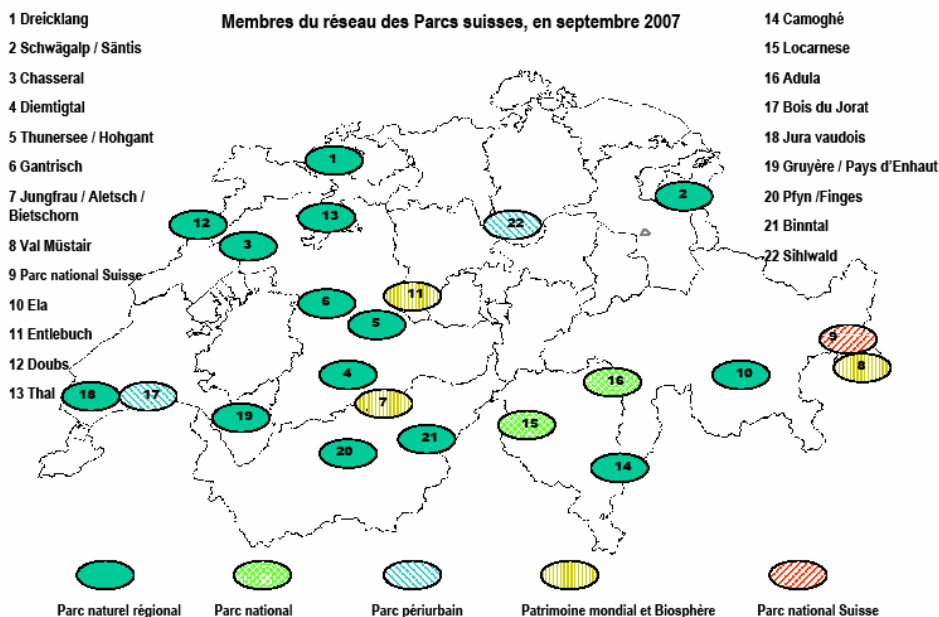
## Le réseau des Parcs suisses

Le Parc régional Chasseral a participé de manière déterminante à la création du réseau des Parcs Suisses. L'assemblée constitutive s'est tenue le 23 mai 2007 à Chasseral en présence de deux conseillers d'Etat. 22 projets de parcs sont membres de ce réseau.

Le Parc Chasseral assure le secrétariat de ce réseau. Un important travail a été mené en 2007 pour les prises de position par rapport à diverses directives concernant les Parcs.

Le rôle actif au sein du réseau permet de bien être informé des directives, ce qui facilite l'élaboration et le suivi du dossier de candidature. Par ailleurs cette fonction assure aussi une bonne visibilité et image de la région au niveau national.

Le Parc participe aussi au réseau informel constitué des 4 parcs bernois.



## La présence du Parc dans les médias

### Les communiqués de Presse : 7

18 décembre 2007	Découvrez l'hiver jurassien avec un guide
28 septembre 2007	Plus de 460 écoliers à la Semaine du Goût
28 août 2007	Écoliers, préparez vos papilles
22 juin 2007	Poussières d'étoile à Chasseral
6 juin 2007	Bus Nods Chasseral
4 juin 2007	@1607m, autocollant, Lignes & Chemins 2007
7 mai 2007	Journée Européenne des Parcs

### Les reportages à la télé : 2

<b>Vaches allaitantes</b>	TSR (avec M. Olivier Cuche du Pâquier)
<b>Journées européennes des Parcs</b>	Canal Alpha (avec Mme Anne-Marie Nicolet)

### Les reportages à la radio : 6

<b>Avenir du Parc</b>	RJB/RFJ/RTN : 01.12.2007 : L'avenir du Parc régional Chasseral passe par la Confédération
<b>Communication</b>	RJB/RFJ/RTN : 10.06.2007 : Un nouvel outil de communication pour le Parc régional Chasseral
<b>Exposition</b>	RJB/RFJ/RTN : 27.05.2007 : Le Parc régional Chasseral prend ses quartiers à Bienne
<b>Réseau des parcs</b>	RJB/RFJ/RTN : 23.05.2007 : Les parcs suisses en réseau
<b>Journées européennes des Parcs</b>	RJB/RFJ/RTN : 19.05.2007 : Botanique ou géologie, Chasseral se dévoile
<b>Journées européennes des Parcs</b>	RJB : 11.05.2007 : interview en direct

## Les articles dans la presse : 50

janvier	<b>Alouette Lulu</b>	Un tel prix renforce notre position, Pro Natura Magazine
	<b>Assemblée Générale</b>	Le sommet doit séduire, L'Express
février	<b>Étude de faisabilité</b>	Convaincre les communes, L'Express Chasseral chasse les soutiens, L'Express
	<b>Sorties raquettes guidées</b>	Balades hivernales accompagnées au Chasseral, Suisse rando
mars		
avril	<b>Parc</b>	Parc régional Chasseral, Berner Freisinn
	<b>Excursion</b>	Faire bombance et randonnées dans le Jura, Journal du Jura
mai	<b>Exposition</b>	Le Parc régional Chasseral prend ses quartiers à Bienne, RJB/RFJ/RTN Exposition de travaux d'élèves sur le Parc régional Chasseral, Feuille d'avis du District de Courtelary Le Parc Chasseral s'invite au centre ville, Journal du Jura Développement durable et Parc régional Chasseral s'exposent, Quotidien Jurassien
	<b>Journée européenne des parcs</b>	Botanique ou géologie, Chasseral se dévoile, RJB/RFJ Visites guidées en pleine nature, L'Express Journée européenne des Parcs, La Gazette de la Région Le Parc Chasseral fait sa promotion, Quotidien Jurassien
	<b>Les projets de Parc en suisse</b>	Les parcs du Doubs et de Chasseral devront collaborer, L'Express Le Parc s'est fixé pour objectif d'être entièrement opérationnel en 2009, Le Quotidien jurassien Vers un futur rapprochement des parcs naturels, Journal du Jura Wie viele Regeln verträgt die Natur, Berner Zeitung Auf den Spuren des Bedrohten Auerhahns, Bieler Tagblatt Kandidaten drohen mit Aufgabe, Der Bund
	<b>Excursions guidées</b>	Randonneurs en herbe, Journal du Jura Découvrez, admirez, dégustez avec des guides diplômés, Feuille d'avis du District de Courtelary Chasseral sports et découvertes, La Gazette de la Région

juin	<b>Nuit de la randonnée</b>	Découvrir Chasseral by night, L'Express Poussières d'étoile pour la Nuit de la randonnée, Quotidien Jurassien
	<b>Assemblée générale</b>	Quelques innovations dans la continuité, Journal du Jura Le Parc régional Chasseral doit poursuivre son action de séduction, Quotidien Jurassien
	<b>Excursions guidées</b>	Découvrir la flore alpine de Chasseral, L'express Une balade au sommet du goût, des paysages et de la nature, Journal du Jura
	<b>Nouveaux outils de communication</b>	Le Parc régional Chasseral se donne de nouveaux outils de communication, Quotidien Jurassien Un nouvel outil de communication pour le Parc régional Chasseral, RJB/RFJ/RTN
	<b>Bus Nods - Chasseral</b>	Bus Nods-Chasseral, Feuille d'avis du District de Courtelary Le Car Postal à heures fixes les week-ends, L'Express
juillet	<b>Découverte</b>	Balcon de la Suisse, Terre & Nature
	<b>Adhésion</b>	Parc régional Chasseral, Quotidien Jurassien
août	<b>Bus Nods - Chasseral</b>	Roi des sommets jurassiens : qui est-il ?, Mobilissimo
septembre	<b>Semaine du Goût</b>	Écoliers présents en nombre, Journal du Jura
		Les élèves à l'école du goût et du plaisir de l'alimentation saine, Quotidien Jurassien
		Écoliers, à vos papilles, Journal du Jura Écoliers, préparez vos papilles, Feuille d'Avis du District de
octobre	<b>Sabot de Vénus</b>	Vénus peut reflleurir, Terre&Nature
novembre	<b>Loi sur les parcs</b>	Le Doubs et Chasseral seront prêts dans les délais, L'Impartial
décembre	<b>Balades à raquettes</b>	A la découverte des paysages enneigés du Chasseral en raquettes et avec guide, Quotidien Jurassien Balades à raquettes dans la région de Chasseral, Feuille
	<b>Loi sur les parcs</b>	L'avenir du Parc Régional Chasseral passe par la Confédération, RJB/RFJ/RTN

## Fréquentation du site Internet [www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch)

janvier	6 263
février	5 271
mars	5 962
avril	5 608
mai	6 033
juin	6 930
juillet	7 083
août	6 516
septembre	4 648
octobre	4 938
novembre	4 185
décembre	5 626

# PROGRAMME 2008

L'année 2008 est une année déterminante pour l'avenir du Parc à deux titres :

- Faire ratifier l'adhésion des communes par leur législatif (novembre – décembre 2008)
- Être reconnu comme candidat « parc d'importance nationale » par la Confédération (septembre 2008).

Parallèlement, le Parc continuera à mener des projets plus précis et restera à l'écoute des initiatives locales.

## Décision des législatifs

La ratification de l'adhésion des communes par « un processus démocratique » est une condition imposée par le législateur. Au niveau du Parc régional Chasseral, ce processus se traduira par une décision des législatifs communaux qui, sur le territoire du Parc sont de trois types : assemblées communales, conseils de ville, conseils généraux.

C'est un processus lourd et à prendre au sérieux.

L'année sera donc marquée par une information accrue vers les habitants de la région, tant il est vrai que peu savent ce qu'est et ce que fait le Parc. Des séances d'information et des débats contradictoires seront organisés à partir de la fin de l'été par groupes de communes.

Un document appelée « Charte résumée » sera élaboré et distribué aux habitants. Ce document permettra à chacun de se faire une idée précise de ce qu'est et de ce que fait le Parc sans toutefois aller dans les détails des projets.

En plus des membres du Comité, des personnes relais seront identifiées dans chaque commune. Elles seront parfaitement informées des activités du Parc et pourront relayer l'information dans leur commune.

**Enfin, et c'est déterminant, les membres de l'association sont appelés à se mobiliser, à venir aux séances d'information et surtout à participer à leur séance du législatif de fin d'année.**

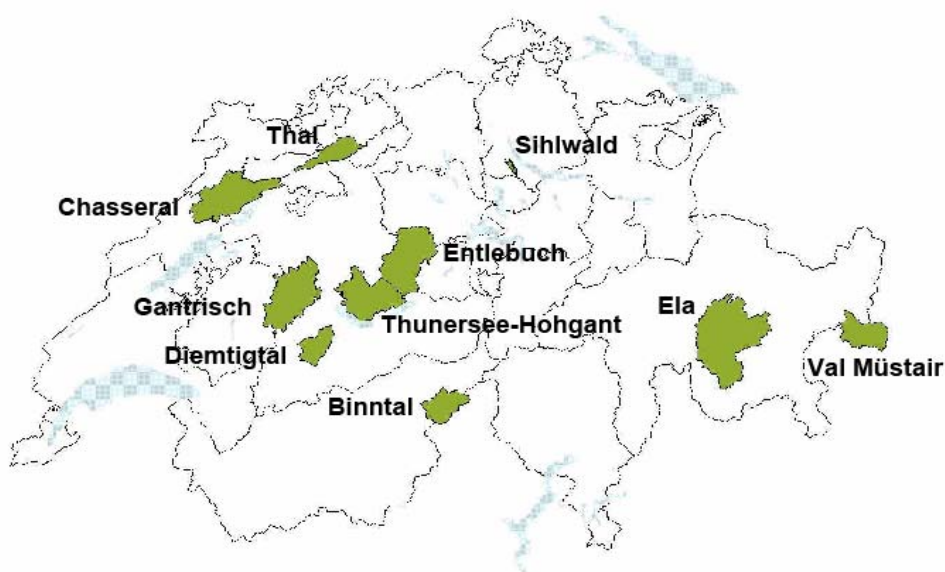
## Reconnaissance par la Confédération

La reconnaissance fédérale est fondamentale à plus d'un titre. Bien sûr il y a les financements : environ un tiers est attendu de la Confédération. Mais le label « Parc » est tout aussi important parce qu'il permettra à toute la région de se profiler parmi ces quelques territoires d'exception que seront les parcs suisses.

Ceux-ci deviendront de fait une destination touristique, des régions dont la qualité environnementale et le cadre de vie seront attestés par un label exigeant, des territoires qui feront envie.



### Parkprojekte Schweiz 2008



Une évaluation des valeurs naturelles et paysagères sera déposée en mai 2008 auprès de la Confédération, afin de justifier la qualité de notre environnement. La Confédération analysera cette évaluation à la mi-juin 2008. Des discussions complémentaires auront lieu à la fin de l'été et la décision est attendue en septembre 2008.

## Autres activités prévues en 2008

Le Parc mène depuis 2002 des projets concrets. Ceci va se poursuivre en 2008. Les incertitudes financières liées à un engagement de la Confédération attendu seulement pour septembre, obligeront le comité du Parc à fixer des priorités stratégiques.

Ainsi trois types de projets seront menés en 2008 :

- Les projets relatifs à l'élaboration de la charte
- Les projets qui sont en cours
- Les projets qu'il est important de développer en 2008 et 2009 pour assurer la crédibilité du Parc.

### Les projets relatifs à l'élaboration de la charte :

Maintien de la qualité naturelle et paysagère des pâturages boisés	Cette activité concernera en 2008, les pâturages boisés d'estivage de la combe anticlinale. Sur la base d'un plan de gestion, il s'agit d'élaborer un plan de mesures pour maintenir la qualité de ces surfaces et de trouver le financement pour leur réalisation.
Etude et enquête sur les flux touristiques dans le Parc	Il s'agit d'aborder de manière rationnelle et si possible quantitative la question de la gestion des activités de loisirs dans les zones de nature. En 2008, on se concentrera sur un comptage et une réflexion autour de l'anticlinal de Chasseral. Les acteurs concernés seront impliqués dès le début des réflexions.
Elaboration d'un plan d'action pour l'interprétation du territoire et l'éducation à l'environnement	L'interprétation du territoire et l'éducation à l'environnement sont deux secteurs qui peuvent créer assez rapidement de la valeur ajoutée en respectant les principes du développement durable. Les axes de travail sont : 1 Valorisation du sentier didactique de la crête de Chasseral 2 Améliorer la valorisation des sites d'intérêt de la région 3 Mettre en place des chantiers bénévoles pour groupe 4 Recensement et promotion des hébergements collectifs 5 Perspectives de valorisation du local sous l'antenne 6 Excursions accompagnées 7 Journées thématique 9 Suites à la campagne éducative « Patrimoine et paysage »

Participation au réseau des Parcs suisses et des Parcs bernois	Les deux réseaux des Parcs auxquels participe le Parc (parcs bernois et parcs suisses) sont des réseaux importants, notamment en matière de promotion. Ainsi en 2008, Suisse Tourisme va travailler avec le réseau des Parcs Suisses pour mettre en place une nouvelle offre « Voyager au naturel ». Ce type de promotion ne peut se faire par un parc tout seul.
--	---

**Les projets qu'il est important de développer en 2008 pour assurer la crédibilité du Parc.**

Mettre en place un itinéraire régional "Via Storia" avec comme fil rouge la thématique des Anabaptistes	Il s'agit principalement de valoriser l'engagement régional d'un groupe pour la réhabilitation du Pont des Anabaptistes pour faire venir de manière professionnelle un public spécialement intéressé, notamment nord-américain.
Promotion de l'hébergement pour groupes	Il s'agit de bien connaître les responsables des hébergements de groupe dans la région et de voir comment attirer de nouveaux groupes dans la région, notamment ceux intéressés par la nature. Il est important de se pencher sur cette question dans la mesure où plusieurs communes ont sollicité le Parc sur la question des infrastructures.
Appui aux communes pour la mise en place d'un programme d'entretien des chemins agricoles et forestiers.	Il ne s'agit pas d'entretenir les chemins, mais bien d'établir une stratégie coordonnée entre les diverses communes pour pouvoir mobiliser au mieux les financements, limiter les coûts et prendre en considération l'ensemble des intérêts et impacts liés à ces accès. En 2008, l'accent sera mis autour de l'anticlinal de Chasseral et du projet de goudronnage de l'axe Pont des Anabaptistes – Place centrale.

## Les projets qui sont en cours et qui doivent être poursuivis

Sauvegarde du Grand Tétras à Chasseral	Il s'agit de poursuivre les travaux forestiers planifiés pour une dizaine d'années. On notera que des sommes importantes sont prévues pour cette activité. Mais des financements spécifiques sont mobilisés à cet effet : cela ne coûte rien à la région mais génère des activités forestières.
Préservation et valorisation de la végétation sommitale de Chasseral	L'inauguration du sentier didactique et des aménagements de préservation de la flore sont prévus le 24 et 25 mai.
Sauvegarde de l'Alouette Lulu à Chasseral	Il s'agit de réaliser les travaux convenus avec un propriétaire et un exploitant. D'autres contacts seront pris dans les secteurs intéressants pour cette espèce en voie de disparition en Suisse.
Réintroduction du Sabot de Vénus à Chasseral	L'effort entamé depuis 2003 doit se poursuivre, notamment pour la culture des plantules. On peut noter que la Bourgeoisie de La Neuveville réalise à ses frais les mesures en faveur de cette espèce définies dans ce projet.
Poursuite de la promotion, du développement et de l'amélioration des excursions accompagnées par des guides interprètes du patrimoine ou des accompagnateurs en moyenne montagne dans le Parc.	L'accent sera mis en 2008 sur l'organisation de la promotion des sorties. Un effort sera aussi fait pour améliorer la collaboration entre les guides.
Réalisation de nouveaux parcours VTT	En 2008, l'effort sera mis sur l'achèvement des itinéraires à vélo de SuisseMobile.
Poursuite de la mise en place d'un réseau équestre à Chasseral	Les itinéraires ont été acceptés sur plus de 80 % de la longueur prévue. Un effort est à prévoir pour mieux mettre en avant ce que peuvent offrir certains manèges, métairies, restaurants en matière d'accueil des cavaliers.
Présentation d'offres dans le cadre de la Semaine du goût.	Le Parc propose depuis 2005 des offres aux écoles dans le cadre de la Semaine du goût. Cette offre sera renouvelée en 2008.

## A l'écoute des initiatives locales

Le Parc est une structure au service d'un développement durable de la région. A ce titre, il reste un catalyseur d'initiatives, un incubateur de projets, un soutien au dynamisme de la région, ainsi qu'un support pour les initiateurs des projets notamment ceux qui s'inscrivent autour d'une valorisation du patrimoine régional.

De nombreuses sollicitations sont parvenues au Parc, toutes axées sur le développement durable de la région, que ce soit touristique, économique ou lié à la mobilité. Les demandes de soutien concernent des objets aussi variés que la réhabilitation de bâtiments marquant du patrimoine historique de la région, le développement des lignes de bus sur le territoire du Parc ou le support technique pour la valorisation des produits du terroir (miel ou laine par exemple).

L'apport du Parc dans le cadre de ces projets est par définition multiforme. Il peut servir de soutien technique et logistique en offrant des compétences spécifiques ou en mettant ses outils à disposition des initiateurs. Il peut aussi jouer le rôle de coordinateur en sollicitant au besoin l'expertise de ses partenaires. Il permet enfin de soutenir la recherche de fonds financiers, non dans une participation directe mais dans la mise à disposition, là encore, de son expertise et de son nom.

## Les principales échéances

Année 2008	
31 janvier	Dépôt du dossier de projet auprès de la Confédération
Septembre	Décision de la Confédération pour le soutien financier à la préparation de la Charte, financement rétroactif possible
Décembre	Décision des législatifs communaux sur la participation de la commune au Parc. Cette décision permettra de connaître le territoire du parc avant la finalisation de la Charte.
Année 2009	
Août	Dépôt du dossier de Charte aux cantons et aux communes
Décembre	Retour de consultation des exécutifs communaux sur le dossier de Charte
Année 2010	
Janvier	Dépôt du dossier de Charte à la Confédération
Septembre	Décision de la Confédération, attribution du label « parc d'importance nationale »
2010-2019	Phase de mise en œuvre de dix ans

# FINANCES

## Comptes 2007

BILAN		Etat au 01.01.07	Etat au 31.12.07
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>87'933.82</b>	<b>239'832.66</b>
10	> Patrimoine financier	76'271.70	239'831.66
100	> > Disponibilités	18'567.52	84'174.98
101	> > Avoirs	52'663.33	148'006.33
102	> > Placements	695	669.15
103	> > Actifs transitoires	4'345.85	6'981.20
11	> Patrimoine administratif	11'662.12	11'662.12
114	> > Investissements propres	11'662.12	11'662.12
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>87'933.82</b>	<b>239'832.66</b>
20	> Engagements	87'933.82	214'609.30
200	> > Engagements courants	87'933.82	154'463.30
205	> > Passifs transitoires		60'146.00
23	> Fortune nette		25'223.36

## La comptabilité générale

<b>DEPENSES</b>	<b>Comptes 2007</b>	<b>Comptes 2006</b>
<b>Fonctionnement</b>		
Assemblée générale	714	843
Comité, Commissions	38'510	16'510
Administration générale	119'171	192'584
Bâtiment	12'562	13'264
<b>Total fonctionnement</b>	<b>170'957</b>	<b>223'201</b>
<b>Investissement sur projet</b>		
Participation financière du Parc à des projets	239'103	84'222
Participation financière de partenaires à des projets	164'088	114'687
Valorisation du travail des partenaires sur les projets	68'670	112'632
Dépréciation patrimoine	11'662	0
<b>Total investissement</b>	<b>483'523</b>	<b>311'540</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>654'480</b>	<b>534'741</b>

<b>RESSOURCES</b>	<b>Comptes 2007</b>	<b>Comptes 2006</b>
Regio+	0	249'743
Communes	66'268	67'932
Villes-porte (Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds)	7'000	2'000
Contributions membres individuels ou collectifs	16'540	16'290
Contributions de départ, soutiens, dons	119'045	49'336
Contribution et valorisation des Régions de montagne	40'295	20'204
Contribution et valorisation des cantons	375'420	54'925
Contribution et valorisation de Jura bernois Tourisme	(*6324.8)	4'617
Contribution et valorisation de Pro Natura	16'850	28'776
Contribution et valorisation des autres partenaires	36'025	40'610
Autres	2'259	744
<b>Total des ressources</b>	<b>679'702</b>	<b>535'176</b>
<b>ressources -dépenses</b>	<b>25'222</b>	<b>435</b>

## Comparaison entre la réalisation et la prévision

COMPARAISON

COMPTES 07 BUDGET 07

<b>DEPENSES</b>	<b>654'480</b>	<b>685'000</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>170'957</b>	<b>115'000</b>
Secrétariat et comptabilité	19'128	25'000
Loyer et mobilier	12'562	15'000
Fournitures et frais de déplacement	38'443	20'000
Direction (budget, réunions statutaires)	61'600	30'000
Indemnisation comité et commissions	39'223	25'000
<b>Investissement</b>	<b>357'853</b>	<b>450'000</b>
Nature et paysage	175'132	230'000
Tourisme	53'119	95'000
Transport	24'695	35'000
communication	93'245	90'000
Dépréciation patrimoine	11'662	
<b>" Etude "pour l'avenir du Parc</b>	<b>125'671</b>	<b>120'000</b>

## Comptes 2007 Budget 2007

<b>RESSOURCES</b>	<b>679'702</b>	<b>685'000</b>
<b>Ressources acquises</b>	<b>679'702</b>	<b>645'000</b>
Communes membres	66'268	68'000
OFOR	0	50'000
Pro Natura	10'000	32'500
Fonds de loterie**	28'420	24'000
Fonds Suisse du Paysage**	42'038	17'000
Cotisations membres	16'540	16'000
Valorisation Pro Natura**	6'850	10'000
Raiffeisen**	7'000	7'000
Valorisation Jura bernois Tourisme**	(*6324.8)	10'000
Parc jurassien **	0	5'000
IPN**	2'765	2'500
Ville de la Chaux de Fonds	2'000	2'000
Valorisation Region de montagnes (ARCJ et ARJB)	40'295	20'000
Ville de Bienne**	5'000	
ATE**	1'000	
Loterie Romande**	6'000	
Clientis (CEC Courtelary)**	20'000	
Canton de Berne, actions **	265'000	265'000
Canton de Berne, étude de projets **	90'000	90'000
Canton de Berne, évaluation des valeurs naturelles et paysagères	14'420	
OFEV pour Eet E **	9'500	17'000
Sponsor réseau équestre**	0	5'000
Transporteurs**	5'500	2'000
Billets bus**	2'220	2'000
Canton de Neuchâtel **	6'000	
Autres contributions et dons	32'886	
<b>Ressources restant à trouver</b>		<b>40'000</b>

\* Chiffre signalé pour mémoire, mais pas entré dans les totaux ni dans les comptes

\*\* affecté spécifiquement à un objet

## Détails des projets menés

Réalisés Prévus

<b>TOTAL PROJETS</b>	<b>346'191</b>	<b>450'000</b>
----------------------	----------------	----------------

<b>NATURE ET PAYSAGE</b>	<b>175'132</b>	<b>230'000</b>
<i>Grand Tétras</i>	51'281	76'000
<i>Végétation sommitale</i>	115'936	92'000
<i>Sabot de Vénus</i>	2'209	25'500
<i>Alouette Lulu</i>	5'544	36'500
<i>Autres</i>	161	0

<b>TOURISME ET ECONOMIE</b>	<b>53'119</b>	<b>95'000</b>
<i>Sorties accompagnées</i>	18'623	20'000
<i>Promotion des Produits régionaux</i>	12'118	22'000
<i>Réseau équestre</i>	4'942	35'000
<i>Itinéraires VTT</i>	13'292	14'000
<i>Appui bâtiment d'accueil aux Savagnières</i>	2'543	4'000
<i>Autres</i>	1'601	

<b>TRANSPORT</b>	<b>24'695</b>	<b>35'000</b>
<i>Lignes Nods / Chasseral</i>	12'532	14'000
<i>Lignes et Chemins</i>	12'106	21'000
<i>Autres</i>	57	

<b>COMMUNICATION ET EDUCATION à L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>93'245</b>	<b>90'000</b>
<i>Journal du Parc</i>	15'160	29'000
<i>Contact média, représentation</i>	30'993	8'000
<i>Campagne éducative 2007-2008</i>	16'380	18'000
<i>Informations par rapport aux dérangements</i>	30'712	35'000

## Budget 2008

DEPENSES	Budget 2008	Comptes 2007
<b>Fonctionnement</b>		
Assemblée générale	1'000	714
Comité, Commissions	38'000	38'510
Administration générale	122'000	119'171
Bâtiment	14'000	12'562
<b>Total fonctionnement</b>	<b>175'000</b>	<b>170'957</b>
<b>Investissement sur projet</b>		
Protection et aménagements de l'environnement	216'000	175'132
Economie publique	270'000	53'119
Transports	45'500	24'695
Communication	70'000	93'245
Etude pour l'avenir du Parc (Charte)	132'000	125'671
Autres	0	11'662
<b>Total investissement</b>	<b>733'500</b>	<b>483'524</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>908'500</b>	<b>654'481</b>

RESSOURCES	Budget 2008	Comptes 2007
Canton de Berne, loi sur les Parcs	200'000	369'420
Canton de Neuchâtel, loi sur les Parcs	54'000	6'000
Confédération ( lois sur les Parcs)	250'000	0
Confédération et cantons hors loi sur les Parcs	75'000	9'500
Ressources mobilisées par le Parc *	329'500	294'782
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>908'500</b>	<b>679'702</b>

\* voir détail Ressources mobilisées dans la région

## Détails des ressources mobilisées par le Parc

Ressources devant être mobilisées par le Parc, année 2008	Total	% par rapport au budget total
	<b>329'500</b>	<b>36.27%</b>
<b>Acquis financièrement</b>	<b>240'225</b>	<b>26.44%</b>
Communes membres	140'000	15.41%
Cotisations membres	16'000	1.76%
Fonds Suisse du Paysage GT	30'000	3.30%
Fonds de la chasse	5'000	0.55%
Fonds suisse du Paysage Sabot	1'725	0.19%
Raiffeisen	7'000	0.77%
Parc jurassien	2'500	0.28%
Fonds du sport BE	0	0.00%
Fonds de Loterie	20'000	2.20%
Suisse mobile (Beco)	13'000	1.43%
Pro Natura sur projets	5'000	0.55%
<b>Acquis valorisation</b>	<b>38'000</b>	<b>4.18%</b>
Valorisation Region de montagnes (ARCJ et ARJB)	20'000	2.20%
Valorisation Pro Natura	10'000	1.10%
Valorisation Jura bernois Tourisme	5'000	0.55%
Valorisation AREC	2'000	0.22%
Valorisation prestataires semaine du goût	1'000	0.11%
<b>A négociier</b>	<b>51'275</b>	<b>5.64%</b>
Transporteurs	4'500	0.50%
Sponsor réseau équestre	6'000	0.66%
Ville Porte	25'000	2.75%
Billets bus	1'500	0.17%
Participation sorties thématiques	2'000	0.22%
Autres sponsors à trouver	12'275	1.35%

## Planification des dépenses 2008-2010

		2008	2009	2010	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>908'500</b>	<b>923'500</b>	<b>563'000</b>	<b>2'395'000</b>
<b>1 Préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du Paysage</b>		<b>230'500</b>	<b>236'500</b>	<b>146'000</b>	<b>613'000</b>
1.11	Pâturages boisés	25'000	25'000		50'000
1.41	Grand Tétras	150'000	160'000	120'000	430'000
1.42	Végétation sommitale	22'500			22'500
1.43	Alouette Lulu	13'000	12'000	16'000	41'000
1.44	Sabot de Vénus	20'000	39'500	10'000	69'500
<b>2 Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable</b>		<b>226'000</b>	<b>241'500</b>	<b>140'500</b>	<b>608'000</b>
2.21	Chemin des Anabaptistes	8'000	12'000	12'000	32'000
2.22	Excursions accompagnées	14'000	14'000	14'000	42'000
2.23	Balisage de chemins existants pour le VTT	29'000	48'000	34'000	111'000
2.24	Réseau équestre sur chemins existants	22'500	27'500	36'000	86'000
2.25	gestion de la fréquentation	64'000	72'000	0	136'000
2.26	Hébergement de groupes	8'000			8'000
2.31	Programme d'entretien des chemins	32'000	16'000	4'000	52'000
2.41	Autonomie énergétique	2'000	10'000		12'000
2.51	Lignes de Bus	20'000	23'000	24'500	67'500
2.52	Dépliant Lignes et Chemins	26'500	19'000	16'000	61'500
<b>3 Sensibilisation et éducation à l'environnement</b>		<b>110'000</b>	<b>67'500</b>	<b>20'500</b>	<b>198'000</b>
3.11	Offre d'interprétation du territoire	52'000	47'000		99'000
3.12	Semaine du Goût	6'500	6'500	6'500	19'500
3.13	Participation à 7 journées thématiques	14'000	14'000	14'000	42'000
3.21	Campagne éducative 2007-2008	37'500			37'500
<b>4 Management, communication et garantie territoriale</b>		<b>340'000</b>	<b>376'000</b>	<b>254'000</b>	<b>970'000</b>
4.11	Charte	140'000	165'000	20'000	325'000
4.12	Management	115'000	130'000	150'000	395'000
4.21	Communication	71'000	67'000	70'000	208'000
4.22	Réseau de Parcs	14'000	14'000	14'000	42'000
4.31	Plan directeur Chasseral	0	0	0	0
<b>5 Recherche</b>		<b>2'000</b>	<b>2'000</b>	<b>2'000</b>	<b>6'000</b>
5.11		2'000	2'000	2'000	6'000

FINANCEMENT	total	ressources mobilisées par le Parc		Confédération LPN		Canton de Berne LPN		Canton de Neuchâtel LPN *		Confédération et Cantons hors LPN	
		<b>914'800</b>	<b>38%</b>	<b>637'850</b>	<b>27%</b>	<b>537'950</b>	<b>22%</b>	<b>101'900</b>	<b>4%</b>	<b>202'500</b>	<b>8%</b>
<b>1 Préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du Paysage</b>	<b>613'000</b>	<b>246'100</b>	<b>40%</b>	<b>82'200</b>	<b>13%</b>	<b>79'200</b>	<b>13%</b>	<b>3'000</b>	<b>0%</b>	<b>202'500</b>	<b>33%</b>
1.11 Pâturages boisés	50'000	20'000	40%	15'000	30%	12'000	24%	3'000	6%	0	0%
1.41 Grand Tétras	430'000	150'000	35%	50'000	12%	50'000	12%	0	0%	180'000	42%
1.42 Végétation sommitale	22'500	16'500	73%	3'000	13%	3'000	13%	0	0%	0	0%
1.43 Alouette Lulu	41'000	29'600	72%	5'700	14%	5'700	14%	0	0%	0	0%
1.44 Sabot de Vénus	69'500	30'000	43%	8'500	12%	8'500	12%	0	0%	22'500	32%
<b>2 Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable</b>	<b>608'000</b>	<b>269'000</b>	<b>44%</b>	<b>169'250</b>	<b>28%</b>	<b>149'550</b>	<b>25%</b>	<b>20'200</b>	<b>3%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2.21 Chemin des Anabaptistes	32'000	11'000	34%	10'500	33%	10'500	33%	0	0%		
2.22 Excursions accompagnées	42'000	14'000	33%	14'000	33%	11'200	27%	2'800	7%		
2.23 Balisage de chemins existants pour le VTT	111'000	50'000	45%	31'000	28%	30'000	27%	0	0%		
2.24 Réseau équestre sur chemins existants	86'000	46'000	53%	20'000	23%	20'000	23%	0	0%		
2.25 gestion de la fréquentation	136'000	45'000	33%	45'000	33%	36'800	27%	9'200	7%		
2.26 Hébergement de groupes	8'000	3'000	38%	2'500	31%	2'000	25%	500	6%		
2.31 Programme d'entretien des chemins	52'000	17'500	34%	17'000	33%	13'800	27%	3'700	7%		
2.41 Autonomie énergétique	12'000	4'000	33%	4'000	33%	4'000	33%		0%		
2.51 Lignes de Bus	67'500	58'000	86%	4'750	7%	4'750	7%		0%		
2.52 Dépliant Lignes et Chemins	61'500	20'500	33%	20'500	33%	16'500	27%	4'000	7%		
<b>3 Sensibilisation et éducation à l'environnement</b>	<b>198'000</b>	<b>77'500</b>	<b>39%</b>	<b>60'000</b>	<b>30%</b>	<b>48'300</b>	<b>24%</b>	<b>12'200</b>	<b>6%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
3.11 Offre d'interprétation du territoire	99'000	32'000	32%	33'500	34%	26'800	27%	6'700	7%		
3.12 Semaine du Goût	19'500	6'500	33%	6'500	33%	5'200	27%	1'300	7%		
3.13 Participation à 7 journées thématiques	42'000	15'000	36%	13'500	32%	10'800	26%	2'700	6%		
3.21 Campagne éducative 2007-2008	37'500	24'000	64%	6'500	17%	5'500	15%	1'500	4%		
<b>4 Management, communication et garantie territoriale</b>	<b>970'000</b>	<b>320'200</b>	<b>33%</b>	<b>324'400</b>	<b>33%</b>	<b>259'400</b>	<b>27%</b>	<b>66'000</b>	<b>7%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
4.11 Chartre	325'000	108'000	33%	108'000	33%	86'000	26%	23'000	7%		
4.12 Management	395'000	131'000	33%	132'000	33%	106'000	27%	26'000	7%		
4.21 Communication	208'000	68'000	33%	70'000	34%	56'000	27%	14'000	7%		
4.22 Réseau de Parcs	42'000	13'200	31%	14'400	34%	11'400	27%	3'000	7%		
4.31 Plan directeur Chasseral	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
<b>5 Recherche</b>	<b>6'000</b>	<b>2'000</b>	<b>33%</b>	<b>2'000</b>	<b>33%</b>	<b>1'500</b>	<b>25%</b>	<b>500</b>	<b>8%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
5.11	6'000	2'000	33%	2'000	33%	1'500	25%	500	8%	0	0%

\* Pour les projets qui concernent les deux cantons la répartition se fait sur la base BE = 80 % et NE = 20 % (voir détails en annexe) pour la participation cantonale